

Tourisme et cadre de vie

Les Assises Régionales du Cadre de Vie, en préambule à la remise des Prix du Label « Villes et Villages Fleuris » Occitanie

Organisées par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie (CRTL), les 1ères Assises Régionales du Cadre de Vie se tiendront le jeudi 25 novembre matin à l'Hôtel de Région de Toulouse et seront suivies, l'après-midi, par l'annonce du palmarès 2021 des communes labellisées « Villes et Villages Fleuris ».

Les 1ères Assises Régionales du Cadre de Vie Occitanie

A l'heure où la région Occitanie, à travers l'annonce de sa Présidente Carole Delga, s'apprête à lancer un plan « Nature en Occitanie Evidemment (N.O.E) » pour « *faire de la nature l'affaire de tous* », le programme de la matinée, « **Faisons pousser des solutions** », sera l'occasion d'aborder quelques pistes de réflexion sur les problématiques de nos destinations touristiques urbanisées en lien avec le réchauffement climatique.

Thierry Lamant (expert arboriste de l'ONF) interviendra notamment sur « **le choix des arbres et arbustes pour demain dans le contexte des changements climatiques** » tandis que **Daniel Boulens** (Ancien Directeur Parcs et Jardins de Lyon) abordera les « **solutions 'nature' pour les collectivités** ». Lors d'une table ronde **Philippe Tixier Malicorne** (Directeur du [FREDON Occitanie](#)) s'exprimera sur « **le végétal, une alternative aux intrants** » tandis que **Célestine Mouge** (Paysagiste conseil au CAUE du Gard) développera « **le permis de végétaliser : un premier pas vers la transition** ».

Vincent Garel, Président du CRTL, qui sera présent lors de cette journée, rappelle que « *l'amélioration du cadre de vie accompagnant la labellisation des 'Villes et villages fleuris'* est une démarche en résonance avec la recherche d'une offre touristique et de destination axée autour d'un tourisme durable et respectueux de la nature ».

En 2021, le label « Villes et Villages Fleuris » s'est déployé sur l'ensemble du territoire régional sous une nouvelle gouvernance entre le CRTL et 6 partenaires (HORTIS, FREDON Occitanie, le CFAAH d'Auzeville, le CAUE de l'Ariège, l'EPLEFPA de Castelnaudary et le CAUE du Gers) afin d'accompagner les acteurs ainsi que les collectivités locales vers de bonnes pratiques en matière de gestion durable des espaces publics, de qualité de vie des habitants, de respect de l'environnement, d'attractivité touristique, de valorisation de l'économie locale, d'animations ou de cohésion sociale.

La cérémonie du palmarès « Villes et Villages Fleuris » Occitanie

Ouverte officiellement par **Muriel ABADIE** (Vice-Présidente de la Région déléguée au tourisme durable, aux loisirs et au thermalisme), cette cérémonie permettra également à **Thibaut BEAUTÉ** (Président du Conseil National des Villes et Villages Fleuris) d'intervenir sur le thème "**Villes et Villages Fleuris**" un référentiel adapté et évolutif pour répondre aux enjeux climatiques ».

La remise des Prix 2021 du Label qui s'ensuivra couronne, parmi les 90 communes visitées cette année, **4 nouvelles communes qui accèdent à la 1^{ère} fleur, 13 communes qui accèdent à la 2^{ème} fleur et 8 communes qui accèdent à la 3^{ème} fleur** ; tout en confirmant 68 autres communes déjà labellisées (dont 12 communes 4 fleurs, plus haute distinction du label).

En cette 1^{ère} année de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance, la cérémonie sera également l'occasion pour chacun des partenaires de décerner **11 prix thématiques**, spécifiques à la région Occitanie.

« Dans un contexte croissant de compétitivité des territoires, les communes labellisées « Villes et Villages Fleuris » se donnent les moyens d'offrir une image et un environnement favorable à l'attractivité touristique et résidentielle. Cette valeur ajoutée constitue un élément fort qui motive les élus des collectivités à participer au processus de labellisation », souligne **Vincent Garel**.

Le CRTL accompagne les collectivités locales dans leur démarche de certification. Il anime également le jury régional, lequel assure la campagne de visites des communes engagées selon un cycle triennal. Les collectivités primées en 2021 remettront donc leur titre en jeu en 2024. En Occitanie, **240 communes sont d'ores et déjà labellisées** (de 1 à 4 fleurs) :

4 communes accèdent au Label « 1 Fleur »

Aude : Villesèque-des-Corbières- Gard : Val d'Aigoual - Haute-Garonne : Montberon - Gers : Samatan

13 communes accèdent au Label « 2 Fleurs »

Ariège : Ax-les-Thermes - Aude : Quillan – Aveyron : Olemps - Gard : Gallargues-le-Montueux, Saint-Christol-les-Ales, Saint-Martin-de-Valgalgues - Haute-Garonne : Portet-sur-Garonne - Gers : Castera Lectourois, Fourcès - Hérault : Mèze - Hautes-Pyrénées : Saint-Lary-Soulan, Vic-en-Bigorre - Tarn-et-Garonne : St-Antonin-Noble-Val

8 communes accèdent au Label « 3 Fleurs »

Aude : Gruissan – Aveyron : Rignac, Saint-Hippolyte – Gers : Marciac, Hautes-Pyrénées : Grust - Pyrénées-Orientales : Argelès-sur-Mer, Bolquère – Tarn : Lisle-sur-Tarn

Les 12 communes confirmées au Label « 4 Fleurs »

Gard : Alès, Nîmes – Gers : Auch, Blaziert, Lectoure, Ordan Larroque – Hérault : Béziers, Fraisse-sur-Agout - Hautes-Pyrénées : Tarbes - Pyrénées-Orientales : Perpignan – Tarn : Albi - Tarn-et-Garonne : Cayriech

11 Prix thématiques remis par les partenaires

PRIX "VALORISATION DU CADRE DE VIE"

remis par les CAUE Ariège et CAUE Gers) à Gruissan (Aude) et Grust (Hautes-Pyrénées)

PRIX "ACTIONS PEDAGOGIQUES"

remis par le CFAAH Toulouse Auzerville et l'EPLEFPA Castelnaudary à Saint-Lary Soulan (Hautes-Pyrénées) et Bolquère (Pyrénées-Orientales)

PRIX « SANTÉ VÉGÉTALE »

remis par FREDON Occitanie à l'Association Aveyron Conservatoire Régional du Châtaignier – Rignac (Aveyron) et Saint-Christol-les-Ales (Gard)

PRIX « JARDINIER »

remis par HORTIS à Gérard TACHOIRES (Bagnères-de-Bigorre), Emilie BOHIN (Figeac) et Jean-Luc ROUBELET (Montauban)

PRIX « OCCITALITÉ »

remis par le CRTL à Val d'Aigoual (Gard) et Asque (Hautes-Pyrénées)

Le 17 novembre 2021